

Association Plus Jamais ça ni ici ni ailleurs Croix de Pierre

Toulouse 21 septembre 2021

20ème anniversaire de la catastrophe de l'usine AZF

L'association PJC Nina, constituée au lendemain de l'explosion du 21 septembre 2001, a lutté et lutte depuis 2012 avec la coordination des associations riveraines des sites SEVESO, pour que les risques industriels soient réellement pris en compte dans les usines qui mettent en oeuvre des process dangereux.

Au delà de l'indispensable hommage à la mémoire des victimes de cette catastrophe, cette commémoration doit aussi nous rappeler tout ce que nous avons appris durant 20 années de luttes sur la gestion du risque industriel.

Nous avons appris à la lecture des dossiers de l'instruction pénale que l'accident de l'usine AZF avait été causé par une défaillance dans la gestion de la sécurité de l'usine par son propriétaire, l'entreprise Total.

Mais nous avons vu Total nier sa responsabilité tout au long de trois procès, rejetant l'enquête officielle sans jamais proposer une explication cohérente à cette explosion.

Nous avons appris que cette entreprise, acteur majeur de la chimie mondiale, plus riche que la justice française, pouvait pour se défendre lancer des fausses pistes par dizaines, en véritable précurseur des complotistes qui écument aujourd'hui les réseaux sociaux.

Nous avons été écoeurés par la bassesse de Total, qui n'a pas hésité, sans doute inspiré par le 11 septembre tout proche, à accuser sans preuve une des victimes, qui avait surtout le tort d'être maghrébin, d'avoir commis un attentat terroriste dans l'usine.

Nous avons appris que la justice peut passer 19 ans sur le dossier d'une catastrophe ayant fait officiellement 31 morts et des blessés par milliers pour finalement condamner l'industriel à une amende représentant 10 minutes de son bénéfice annuel.

Et nous avons appris que l'industriel avait été condamné à l'amende maximale prévue dans ce cas.

Nous avons appris que l'Etat peut continuer à accorder des autorisations d'exploiter des usines dangereuses à un industriel incapable d'expliquer ce qui s'est passé quand l'accident arrive.

Mais nous nous sommes rassurés en pensant que Total, avec toute sa puissance et la compétence de ses ingénieurs, devait très bien savoir comment l'explosion d'AZF s'est produite mais qu'il ne le disait pas.

Nous avons appris qu'un Préfet peut voir un industriel ne pas appliquer les règlements pendant des années sans jamais avoir envie d'exercer son pouvoir de police pour l'y contraindre.

Nous avons compris que la justice administrative de Bordeaux peut bien condamner l'Etat pour manquement à son obligation de contrôle d'un site Seveso, puisque il y a à Paris un Conseil d'Etat qui sait éviter au pouvoir l'embarras d'une condamnation en niant l'existence même d'un problème.

Malgré la légèreté des condamnations, nous avons été satisfaits le 17 décembre 2019 de voir Total définitivement condamné par la justice après 3 procès, 12 mois d'audience qui ont permis de mettre en évidence les défaillances ayant conduit à la catastrophe.

Mais nous sommes en colère de voir que Total a gagné la bataille de la pensée, en intoxiquant l'opinion publique avec toute la puissance de sa communication, pour qu'aujourd'hui encore un grand nombre de gens, de médias et même d'ouvriers d'AZF, puissent croire et dire qu'on ne sait pas ce qui s'est passé le 21 septembre à 10h17 dans l'usine AZF.

Puis nous avons appris en lisant la loi Bachelot qu'une catastrophe législative pouvait suivre une catastrophe industrielle.

Nous avons été sidéré de découvrir que dans cette loi, écrite pour répondre à un accident industriel que personne n'avait prévu, il était exclu de prendre en compte les accidents industriels jugés peu probables par l'industriel lui même.

Nous nous sommes rappelé que, sous la pression des sinistrés, la SNPE avait très bien su réduire à la source les risques quand il avait fallu réouvrir l'usine après la catastrophe.

Alors, nous avons pensé que cette loi, qui refuse d'imposer une réduction à la source du risque industriel, n'empêcherait pas les accidents de se produire et les ouvriers et riverains d'être en danger.

Nous avons découvert qu'au détour d'une loi de simplification de l'action publique de 2020, l'Etat continuait de se défaire de tout une série d'obligations d'information et de consultation du public.

Et nous avons appris que le nombre de contrôles dans les usines avait été divisé par deux en 15 ans, qu'un inspecteur devait surveiller en moyenne 420 sites, et qu'il n'arrivait à effectuer que 15 contrôles par an au lieu des 20 préconisés par l'administration elle-même.

Et nous avons appris que le ministère de la Transition Ecologique avait perdu 40 agents chargés de la prévention du risque industriel entre 2018 et 2020.

Nous avons compris que l'explosion d'AZF n'avait pas empêché les gouvernements successifs de réduire les moyens accordés à la surveillance des sites Seveso, dans un contexte où les risques industriels sur un appareil productif vieillissant augmentent.

Et nous avons eu la confirmation dans l'incendie de l'usine Lubrizol de Petit Quevilly que les nuages toxiques refusent obstinément de respecter les périmètres que l'Etat et les industriels tracent sur des cartes pour dire où on est en danger et où on ne risque rien.

Nous avons appris que, d'AZF à Lubrizol, de Bhopal à Leverkusen, le stockage de produits dangereux dans de mauvaises conditions est une des causes majeures de nombreux accidents industriels.

Nous avons appris qu'on ne savait pas exactement quelle quantité de produit était stocké dans le hangar 221 de l'usine AZF.

Et nous avons constaté 20 ans plus tard, à Lubrizol, que le préfet ne savait toujours pas précisément quels produits étaient stockés dans l'usine en flammes.

Comme les pompiers de Rouen, nous nous sommes demandé ce qui brûlait dans cette usine, sans que personne ne puisse ou ne veuille répondre.

Comme les toulousains, qui disaient depuis des années "un jour AZF ça pétera", nous avons vu les catastrophes industrielles continuer à se produire, comme nous l'avions prédit.

Et, en entendant un responsable de l'Ineris déclarer en septembre 2021 après l'accident de Pamier "la réglementation s'est vraiment améliorée et renforcée suite à l'accident d'AZF", nous nous sommes demandé si l'explosion d'AZF n'était pas une catastrophe pour rien.

La sécurité dans une usine, c'est bon pour les ouvriers, c'est bon pour les riverains, mais c'est pas bon pour le compte de résultat.

La sécurité dans une usine, c'est un vrai cauchemard pour l'actionnaire, payer pour qu'il ne se passe rien !

Il est bien plus rentable de tenter d'inculquer à la population une culture du risque plutôt que d'imposer aux industriels une culture de la sécurité.

En ce jour de commémoration de l'explosion d'AZF, nous voulons simplement dire que ce qu'on doit aux victimes, c'est aussi la mémoire des causes de l'explosion, et c'est de continuer, autant qu'on le peut, à lutter pour qu'une telle catastrophe ne puisse pas se reproduire ni ici ni ailleurs.

Pour qu'AZF ne soit pas une catastrophe pour rien.

